



Baisse de côte voiture suite à accident de la route

Par **gwenaellemelissa**, le **15/03/2016** à **19:37**

Bonjour, je vous explique simplement mon problème. Ma mère a eu un accident dernièrement, elle était dans une file à l'arrêt et quelqu'un lui est rentrée dedans et l'a propulsée dans la voiture de devant. Elle va bien mais la voiture un peu moins. L'expert a mis une semaine pour donner son verdict : épave car elle coûte que 3800 euros. Or on s'était renseigné et vu ses km et sa mise en circulation la voiture vaudrait entre 5500 et 6200 euros. Donc on ne comprend pas comment il peut y avoir un écart si grand, en attendant elle n'a pas moyen de racheter quoi que ce soit et elle aimerait faire appel à un autre expert mais est-ce que ça vaut le coup de payer ? et pourquoi une telle baisse de côte ??

Merci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **15/03/2016** à **19:48**

Bonsoir,
Avant de faire appel à un second expert, vous pouvez demander des éclaircissements directement ou via votre assureur sur l'écart de la cote constaté entre le dire d'expert et vos propres constatations.

Par **gwenaellemelissa**, le **15/03/2016** à **19:54**

Oui c'est ce qu'on pensait, appeler l'expert pour connaître la raison de cette baisse, et l'assurance pour voir si on ne peut pas augmenter la prise en charge.

Mais je trouve cela étrange quand même tant d'écart. J'ai moi même eu le même genre d'accident il y a trois mois (oui on a pas trop de chance dans la famille) et ma voiture est partie en épave mais le bas de caisse était touchée, il y avait plus de dégâts mais par rapport à sa côte de base il n'y avait que 400 euros de différence. Donc je reste sceptique sur son estimation même si c'est son boulot.

Par **Lag0**, le **16/03/2016** à **07:51**

[citation]Or on s'était renseigné et vu ses km et sa mise en circulation la voiture vaudrait entre 5500 et 6200 euros.[/citation]

Bonjour,

Renseigné où ?

C'est à vous de démontrer que le "prix du marché" pour des véhicules comparables est plus élevé, donc produire, par exemple, des annonces de vente.

Par **gwenaellemelissa**, le **16/03/2016** à **18:55**

sur des sites de cotations. Oui c'est une bonne idée, merci !